

Etablissement : Clinique des Franciscaines

Statut :

Département : Yvelines (78)

Contact pour cette expérience : Paula PERROT, responsable ressources humaines
paula.perrot@franciscaines.fr, 01.30.97.33.97

THEME

ORGANISATION

TITRE DE L'EXPÉRIENCE

Planning et gestion du temps : mise en place du logiciel « OCTIME »

DIAGNOSTIC DE DÉPART

- Les plannings sont établis sur le logiciel Excel, méthode non satisfaisante pour la gestion des temps, et surtout pour le calcul des heures supplémentaires loi TEPA.
- L'activité des services est variable en nombre de patients.
- L'établissement réduit le personnel en fonction des besoins.
- L'établissement avait donc besoin d'un outil qui lui permette de gérer en temps réel les besoins de personnel.

GRANDES ETAPES DE LA DÉMARCHE

La mise en place du logiciel « OCTIME » (planning et gestion des temps) dont le paramétrage permet une mise en conformité avec la convention collective, et le droit du travail a été effectuée en plusieurs étapes :

- 24 et 25 novembre 2008 : 2 jours de formation « initiale » au logiciel OCTIME
L'ensemble des cadres responsables de service a été formé à :
 - o L'utilisation du logiciel
 - o La création des structures (services)
 - o Création des horaires journaliers
 - o Création du cycle de travail par salarié
- 16 décembre 2008 : 1 jour de formation « optimisation »
 - o Aide au remplacement
 - o Gestion des besoins
 - o Modulation
 - o Gestion des heures
 - o Edition
- 17 mars 2009 : 1 jour de formation « optimisation »
La gestion des plannings sur OCTIME a été opérationnelle dès janvier 2009. Cette journée de formation portait sur les questions/réponses posées par les cadres responsables de service, en rapport avec l'utilisation et les résultats des plannings.
- 27 avril 2009 : 1 jour de formation « validation des compteurs »
La R.R.H a procédé à la validation des compteurs après vérification des résultats :
 - o Heures supplémentaires
 - o Heures complémentaires
 - o Congés payés

- Récupérations de fériés, etc...
- 10 juin 2009 : 1 jour de formation module OCTIME Web Employé :
L'ensemble des cadres responsables de service a été formé.
 - Présentation d'Octime Web
 - Traitements des demandes des employés
- Uniformisation des plannings
- Désormais le salarié peut consulter son planning (mensuel et annuel), ainsi que visualiser le planning de son service

OUTILS UTILISÉS

- Logiciel OCTIME

MOBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

- Le sujet a été évoqué en réunion de cadres.
- La Direction a suggéré au comité d'entreprise la mise en place du logiciel, pour une meilleure optimisation de la gestion du temps.

RÉSULTATS OBTENUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Résultats :

- Répartition des heures complémentaires et supplémentaires, loi TEPA
- Suivi des récupérations des heures de fériés, de nuit, etc...
- Suivi des demandes de congés payés et des absences.
- Consultation du personnel présent le jour même, etc...

Difficultés :

- La mise en place des plannings a été compliquée et l'adaptation à cette nouvelle méthode de gestion a été une étape pénible pour les cadres responsable de service.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS FACTEURS CLÉS DE LA RÉUSSITE

Enseignements tirés :

- La mise à jour des plannings est simplifiée et constitue un gain de temps certain.
- Le nouveau logiciel permet le récapitulatif individuel et collectif des soldes des congés payés notamment.

Avantages :

- Le nouveau logiciel permet l'édition du tableau récapitulatif des éléments variables pour la paye
- Le salarié peut faire ses demandes d'absence par le Web :
 - o Il reçoit l'accord ou le refus par ce même biais
 - o Il peut consulter le solde de ses congés, fériés, etc
- Visualisation du planning journalier, hebdomadaire, mensuel et annuel.
- Visualisation du solde des congés payés, des heures de fériés, des heures de nuit.
- Le cadre de service voit le planning global du service, par catégorie, par section analytique, soit le personnel de jour, soit celui de nuit, selon son choix.
- Le cadre de service voit également l'absence du personnel en arrêt maladie, congé maternité, congé parental

Inconvénients :

- L'explication au salarié du détail des compteurs demande un certain temps

Facteurs clés de réussite :

- Implication de l'encadrement
- Création des horaires journaliers du cycle de travail par catégorie de personnel